

Automédication : dire la vérité

L'automédication, alias possibilité pour le patient d'accéder sans prescription médicale à des médicaments, par conséquent non remboursables, est parée aujourd'hui en France de toutes les vertus : elle permettrait aux patients de prendre en main leur santé, tout en résorbant le trou de la Sécurité sociale.

Quelle autonomie ? Les patients peuvent être autonomes en matière de santé seulement s'ils ne sont pas trop malades (ni fragilisés), s'ils n'ont pas de problème d'argent, s'ils ont tout leur entendement, et s'ils disposent d'une information fiable sur les maladies et les médicaments. Or l'automédication se développe en France surtout à partir de médicaments à service médical rendu insuffisant déremboursés, et grâce à une publicité grand public séductrice et simplificatrice, voire trompeuse (1).

Les médicaments à service médical rendu insuffisant doivent disparaître du marché, et n'être ni remboursés, ni promus en automédication. Et s'il s'agissait vraiment de faciliter l'accès des patients à des médicaments utiles sans passer par une prescription médicale, pourquoi ne pas rembourser ?

En réalité, pour des raisons purement économiques, pouvoirs publics et firmes s'accordent pour maintenir une consommation élevée de médicaments déremboursés et souvent peu efficaces, même à balance bénéfices-risques défavorable (comme la *pseudoéphédrine* (2)), et chers.

Les pharmaciens d'officine n'ont guère les moyens de s'y opposer, tant que leur revenu dépend directement des ventes, et non de la qualité de leurs conseils.

Bientôt "devant le comptoir" en France. Aux États-Unis d'Amérique, pour des raisons de santé publique, la Food and Drug Administration, avec l'appui des pharmaciens, projette de revenir en arrière en supprimant l'accès direct du public à certains médicaments d'automédication (dits "over the counter"), pour revenir à une dispensation derrière le comptoir, avec conseil du pharmacien ("behind the counter") (3).

La France est à la veille d'autoriser l'inverse (4).

Ainsi, sans médecin et sans pharmacien, les patients pourront bientôt "choisir librement" des médicaments, pour la plupart peu utiles, mais "vus à la télé", "entendus à la radio", ou "lus dans des publi-reportages".

Assez de faux-semblants. Une véritable autonomie des patients passe par une information fiable et indépendante sur les maladies et les options thérapeutiques (notamment non médicamenteuses) ; et par un accès facilité à certains médicaments utiles et bien connus, comme certains antalgiques ou certains moyens de contraception.

Et pour ce qui concerne le "trou de la Sécu", il y a beaucoup plus à gagner en agissant sur le prix très élevé des nouveaux médicaments, à commencer par ceux qui n'apportent rien de nouveau.

La revue Prescrire

.....
Extraits de la veille documentaire Prescrire.

1- Prescrire Rédaction "Déremboursements post-réévaluation (suite)" *Rev Prescrire* 2008 ; 28 (291) : 13.

2- Prescrire Rédaction "Décongestionnants mortels chez les nourrissons" *Rev Prescrire* 2007 ; 27 (284) : 429.

3- "US FDA weighs up behind-the-counter drug sales" *Scrip* 2007 ; (3313) : 12.

4- Prescrire Rédaction "Automédication : un projet au service des firmes, mais pas des patients" *Rev Prescrire* 2007 ; 27 (283) : 340-341.

